

VEILLE SOCIALE

1. EDITORIAL

L'établissement Espérance assure la gestion de la mise à l'abri sur la Communauté de communes de Sélestat. Ce service est un dispositif d'urgence, créé pour répondre aux besoins d'hébergement durant la trêve hivernale. Compte tenu des besoins patents sur le territoire, il s'est étendu sur l'ensemble de l'année. Il est assuré par une équipe de travailleurs sociaux et de veilleurs et permet donc une prestation 365 jours / an et 24/24. Il est intégralement financé par la Communauté de communes.

2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

VEILLE SOCIALE

Nature des suivis et des entrées en 2022 - Veille sociale

Mois	Nb unités familiales hébergées	Nb nuitées
1 ^{er} trimestre	41	89
2 ^{ème} trimestre	29	76
3 ^{ème} trimestre	51	89
4 ^{ème} trimestre	79	125

Evolution des prises en charge

Type	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022
Unités familiales hébergées	87	126	153	200
Dont adultes				110
<i>Dont enfants</i>	4	5	4	7
Nuitées	391	559	421	379
+ prises en charges en hôtel				+6
+ billets de train				+4

Cette année encore nous observons une très forte hausse du nombre des personnes hébergées. 27 personnes ont sollicité l'hébergement d'urgence au minimum à 2 reprises, preuve de la difficulté d'une réorientation pérenne.

80 demandes d'hébergement d'urgence ont été refusées faute de places, contre 40 l'an dernier. Des solutions alternatives ont parfois dû être trouvées face au caractère urgent de mise à l'abri, ainsi 6 personnes ont été prises en charge pour des nuitées à l'hôtel, certaines ont été orientées dans un gîte à Chatenois. Avec la fin des mesures sanitaires, la durée de prise en charge a été raccourcie, diminuant le nombre de nuitées, mais ce chiffre en trompe-l'œil ne doit pas masquer l'augmentation importante du nombre de personnes accueillies.

Cette année encore, les jeunes de moins de 25 ans représentent une part importante soit 18 personnes. A noter également l'accueil de 6 personnes de plus de 60 ans, dont 2 de plus de 70 ans.

Nature des orientations en 2022 sur la veille sociale

En direct : 148

UTAMS Sud : 14

CCAS de Sélestat : 13

Police nationale/gendarmerie : 10

Divers (Croix Rouge, 115, Mission Locale...) : 14

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1 Vie du service

L'année 2022 a encore été marquée par l'impact du COVID, notamment sur les personnes fragilisées psychologiquement et socialement. De nombreuses personnes se sont retrouvées en rupture de soin et/ou d'accompagnement, renforcé par la problématique du logement. La forte hausse de demande d'hébergement d'urgence n'a pas pu être absorbée et le nombre de refus faute de place a doublé. Nous observons également un nombre grandissant de demandes venues du secteur de Strasbourg, dont les sollicitations au 115 n'ont pas abouties à une proposition d'hébergement.

L'équipe de veilleurs a pu se stabiliser, avec la fin des arrêts COVID et le retour des salariés concernés.

3.2 Partenariat

Comme pour l'année 2021, 2022 a été marquée par un partenariat de qualité et une réactivité de chacun des partenaires du territoire (UTAMS, CCAS, ...). Cette proximité partenariale nous permet de garantir aux bénéficiaires les plus précaires des conditions d'accueil et de prise en charge de qualité.

La difficulté pour la réorientation du public est présente, la durée de prise en charge étant de courte durée.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Une réflexion sur la procédure de l'accueil du public devra être menée, principalement sur la durée de prise en charge des bénéficiaires de la chambre d'urgence. Nous réfléchissons également sur la possibilité d'un accueil d'urgence spécifique pour les victimes de violences intrafamiliales.

Enfin, nous souhaitons réfléchir à une extension du budget du service de veille sociale car force est de constater que nous recevons de plus en plus de demandes de partenaires extérieurs à la com-com de Sélestat (Com-com Villé, Marckolsheim, Sainte Marie aux Mines, Barr, ...).

Nous souhaitons également mener une réflexion sur le lieu d'accueil qui n'est pas des plus adapté pour certains publics, principalement les familles avec enfants.

5. CONCLUSION

L'année 2022 a confirmé la difficulté de répondre au nombre toujours plus important de demandes d'hébergement d'urgence. Cette tendance se confirme d'année en année, notre capacité d'accueil en urgence apparaît de plus en plus insuffisante face à la demande et à la précarité grandissante sur le secteur d'Alsace Centrale.